



Fiche technique du portique

- **Espace d'implantation de la structure:**

Ouverture : 14 mètres
Profondeur : 8 à 10 mètres
Hauteur : 6 mètres

- **Espace scénique :**

Ouverture : 22 mètres
Profondeur : 12 mètres
Hauteur : 6,60 mètres

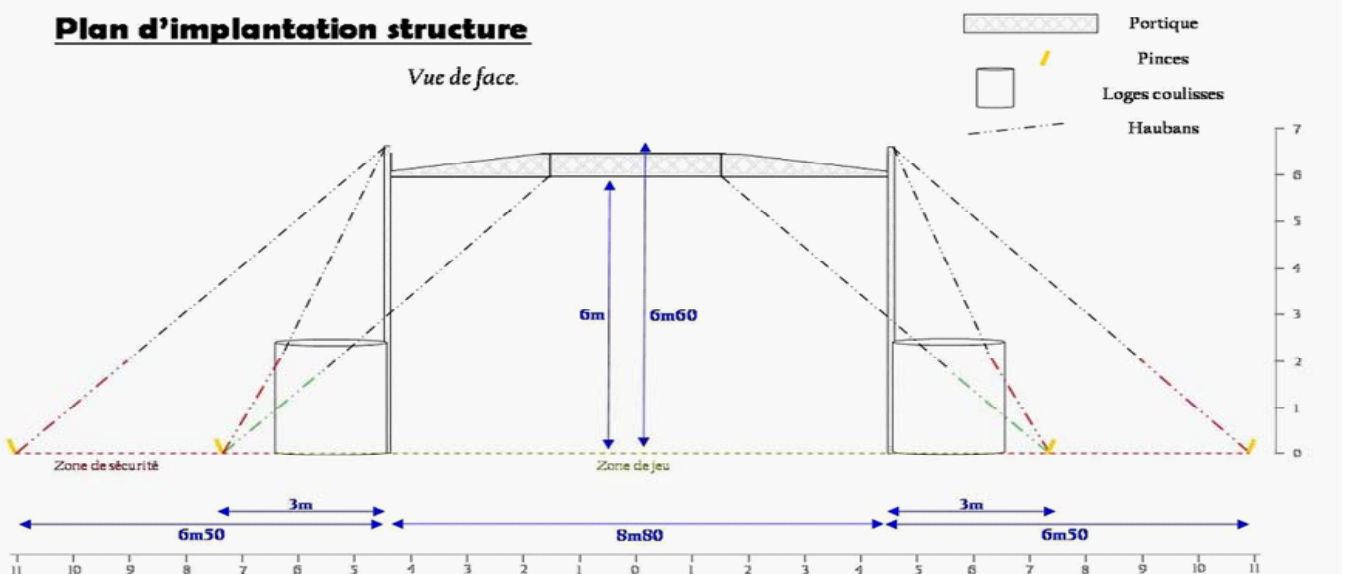
Surface :

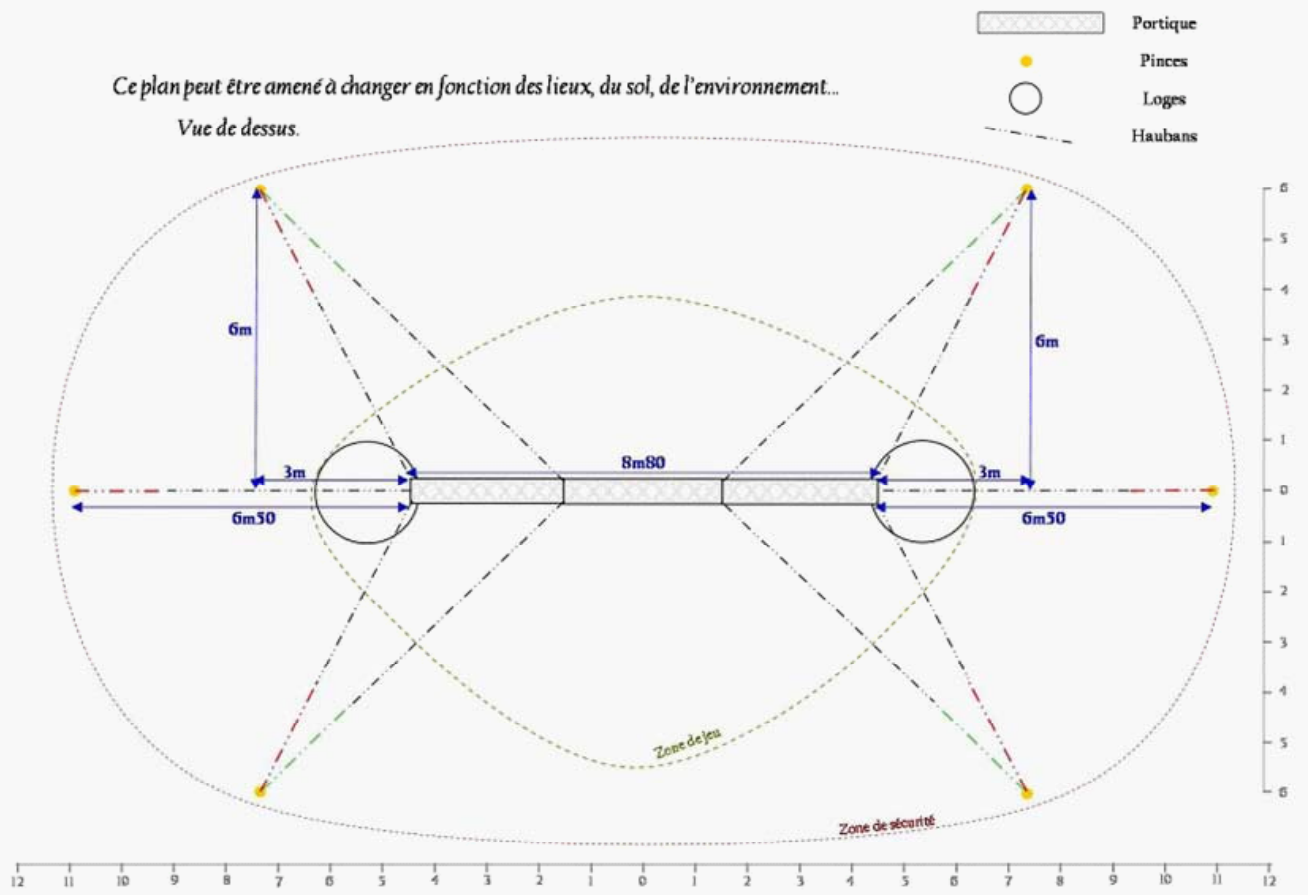
Le terrain doit être plat, stable et propre. Pas d'obligation d'avoir le même revêtement sur la zone de jeu et celle d'implantation. Cependant, il ne faut pas de béton pour les pinces.

L'idéal est un terrain d'herbe, en cas de stabilisé ou de graviers, prévoir de recouvrir d'un tapis de danse noir, d'un plancher ou d'une moquette.

Plan d'implantation structure

Vue de face.





Cette fiche technique peut être amenée à être légèrement modifiée en fonction des lieux, de l'environnement, du matériel disponible, etc.

Ne pas hésiter à prendre contact avec Jacques Bertrand, régisseur général de la compagnie Drapés Aériens afin d'étudier les demandes et les possibilités directement avec lui.

Jacques Bertrand
 06 13 61 05 50
jacques@drapes-aeriens.com



Condition de location du portique:

La compagnie loue son portique à l'occasion de prestations événementielles en extérieur nécessitant l'installation d'agrès aériens, la compagnie peut proposer des artistes aériens pour effectuer des numéros et ou être simple prestataire technique, loueur du matériel.

La compagnie propose de mutualiser son portique et ainsi de partager un espace de travail avec d'autres compagnies qui utilisent l'aérien comme moyen d'expression, comme cela arrive parfois sur certains festivals.